Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le 22/10/2026
ID : 057-245700695-20260930-C20260929_16_I-DE

République Française
Département de la Moselle

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an Deux Mille Vingt-six, le vingt-neuf septembre à dix-huit heures et trente minutes dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de Communauté à Cattenom, les Conseillers communautaires des Communes constituant la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Roland BALCERZAK, Président de la Communauté de Communes.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs,

Roland BALCERZAK,
Jean-Marc VACCARO, Olivier KORMANN, Hassan FADI, Benoit STEINMETZ, Rachel ZIROVNIK, Michel HERGAT, Denis BAUR, Eric GONAND, Jean-Pierre JUNGLING, Régis HEIL,

Philippe GAILLOT, Cyril LAUTERFING, Michel SCHMITT, Flavie THEVENET, Katia SORIA, Hervé GROULT, Jean-Luc MANSUY, Yves LICHT, Sandra GOMES, Eric PECQUEUR, Stéphane PFLUMIO, Thierry MICHEL, Marie-Marthe DUTTA GUPTA, Alain REDINGE, André DEL PIZZO, Céline CONTRERAS, Nadine GALLINA, Hervé PATAT, Aurélie DEROUT, Christophe ZIELINSKI, Magali DE DIJCKER, Paul GANTIER, Patricia VEIDIG, Yannick OLIGER, Karine GARAVAGLIA, , Laure BASTIEN, Joseph GHAMO, Evelyne SCHMITTER, Brigitte DA COSTA, Elisabeth SIMONCELLI, Nicolas DZIEZUK, Anaïs BELKHIRI, Nicolas MORIN, Betty DE LUCIA

Absents avec procuration :	Sylvie BIRCK	à	Cyril LAUTERFING
	Frédéric MESLARD	à	Yannick OLIGER
	Christelle MAZZOLINI	à	Olivier KORMANN
	Joël IMMER	à	Benoit STEINMETZ

Absent excusé : Jonathan ROSA

Date de la convocation : 23 septembre 2026

Nombre de membres en exercice : 50
Nombre de membres présents : 45
Nombre de votants : 49 jusqu'au point 18, puis 48 jusqu'au point 20, et 49 jusqu'au point 31

Secrétaire de séance : Nicolas DZIEZUK

16. Objet : Attribution de fonds de concours Environnement et Adaptation au changement climatique – Communes de Rodemack, Fixem, Hettange-Grande et Cattenom

Vu l'article L. 5214-16 V du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant le versement de fonds de concours entre une communauté de communes et ses communes membres,

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le
ID : 057-245700695-20260930-C20260929_16_I-DE

Vu la délibération n° 15 du Conseil Communautaire en date du 24 septembre 2019 portant adoption du règlement d'intervention en faveur de la transition énergétique pour les communes,

Vu la délibération n° 22 du Conseil Communautaire en date du 8 juillet 2024 portant dernière modification du règlement en faveur de l'environnement et de l'adaptation au changement climatique pour les communes,

Considérant que des dossiers de demande de fonds de concours en faveur de l'environnement et de l'adaptation au changement climatique ont été déposés :

- le 16 juin 2026 par la commune de Rodemack,
- le 26 juin 2026 par la commune de Fixem,
- le 8 juillet 2026 par la commune d'Hettange-Grande,
- le 26 août 2026 par la commune de Cattenom,

Considérant que les travaux prévus consistent en une rénovation de l'éclairage public pour les communes de Rodemack et Hettange-Grande, en une amélioration du confort d'été pour la commune de Fixem et en une rénovation énergétique d'un bâtiment communal pour la commune de Cattenom,

Considérant que les dossiers sont complets et répondent aux conditions d'éligibilité du règlement d'attribution en vigueur :

Commune	Objet	Montant total du projet HT	Montant subventions obtenues	Montant subventionnable	Montant du FDC	Autofinancement communal
Rodemack	Relamping du quartier Bellevue	57 210,45 €	0,00 €	57 210,45 €	28 605,22 €	28 605,23 €
Fixem	Installation de ventilateurs dans les bâtiments communaux	7 585,00 €	0,00 €	7 585,00 €	3 792,50 €	3 792,50 €
Hettange-Grande	Remplacement des ampoules candélabres par des ampoules LED	57 974,59 €	0,00 €	57 974,59 €	28 987,29 €	28 987,30 €
Cattenom	Remplacement des châssis vitrés de la grande salle du chalet de tennis	48 933,00 €	0,00 €	48 933,00 €	24 466,50 €	24 466,50 €

Considérant cet exposé,

Après avis favorables de la Commission « Environnement et Développement durable » en date du 24 septembre 2026 et du Bureau communautaire en date du 22 septembre 2026,

Il est demandé au Conseil communautaire :
- **de valider l'attribution des fonds de concours environnement et adaptation au changement climatique pour les communes de Rodemack, Fixem, Hettange-Grande et Cattenom, tels qu'indiqués ci-dessus,**
- **d'autoriser le Président ou son représentant à signer la notification relative à ces fonds de concours et accomplir toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le
ID : 057-245700695-20260930-C20260929_16_I-DE

Pour les besoins de la présente délibération, il est indiqué que les Conseillers communautaires représentant les Communes de Rodemack, Fixem, Hettange-Grande et Cattenom n'ont pas pris part au vote.

Le Conseil communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote :	Pour :	29
	Abstention :	0
	Contre :	0

Fait à Cattenom, le 30 septembre 2026

Le Président,

Roland BALCERZAK



Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le
ID : 057-245700695-20260930-C20260929_16_I-DE